

Questions orales

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, à mon avis, le député essaie de lancer un débat. S'il veut discuter sérieusement de cette affaire du point de vue juridique j'espère qu'il reformulera sa question.

M. Hnatyshyn: J'en serais heureux. Je pensais que vous étiez professeur de droit.

* * *

LES PENSIONS

DEMANDE D'ÉTUDE GÉNÉRALE DES RÉGIMES DES PENSIONS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. C'est à lui que je la pose parce que c'est de lui que relèvent le département des assurances et l'application de la loi sur les normes des prestations de pensions.

Comme il y a deux jours, la Cour suprême des États-Unis a décidé que les employeurs de ce pays ne devaient plus demander aux femmes de verser des cotisations de retraite plus importantes que les hommes simplement parce que leur espérance de vie est plus longue et que la loi canadienne sur les droits de la personne contient des dispositions interdisant les distinctions injustes entre hommes et femmes à l'égard des régimes de pensions, puis-je demander au ministre des Finances s'il va faire étudier la question afin que les régimes de pensions du pays, non seulement ceux qui relèvent des gouvernements, mais aussi des régimes privés ne fassent aucune discrimination, et cela devrait inclure également l'élimination des tableaux actuariels qui établissent des distinctions de taux entre hommes et femmes?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, l'honorable député soulève un point très intéressant, et je vais demander au surintendant des assurances d'en faire l'étude et de me faire rapport. Je communiquerai ensuite avec le député pour l'informer de la situation telle qu'elle existe au Canada.

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre et j'aimerais lui demander s'il voudrait faire étudier non seulement le cas des régimes de pension, mais aussi des polices d'assurance en général de façon à supprimer toute discrimination, surtout en ce qui a trait aux taux établis sur les différences en matière de longévité entre les hommes et les femmes.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je demanderai au surintendant des assurances d'examiner tous les aspects de la question.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA RECHERCHE DE L'AVION DES LIGNES CORÉENNES—
PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MAÎTRE CADET

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Défense nationale. Peut-il dire à la Chambre si les Forces
[M. Hnatyshyn.]

armées canadiennes ont participé dès le début aux recherches en vue de retrouver l'avion des lignes aériennes coréennes qui a été contraint d'atterrir en Union soviétique? Dans l'affirmative, jusqu'où a-t-on poussé ces recherches?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, quand on s'est rendu compte que l'avion était en retard, même s'il n'était pas près de nos côtes, comme on l'a expliqué, le plan des Forces armées canadiennes en cas de désastre aérien important a immédiatement été déclenché. Des équipes de parachutistes-secouristes volaient déjà quand on a appris que l'avion s'était posé ailleurs. J'ai trouvé réconfortant en tant que ministre que tout le système soit en place, et je suis certain que la population canadienne pense de même. Ce dispositif est fort efficace; il a été déclenché automatiquement et j'ai été tenu informé de tous les déroulements.

Pendant que j'y suis, monsieur l'Orateur . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Danson: . . . j'aimerais signaler la présence à la tribune du maître cadet Peter Dillon qui est le cadet le plus compétent du corps de cadets.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Les cadets compétents rachètent le ministre.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

GATT—LA POSITION DU CANADA À L'ÉGARD DE LA
PROPOSITION AMÉRICAINE CONCERNANT LES RÉDUCTIONS
TARIFAIRES

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au leader à la Chambre en sa qualité de responsable des négociations du GATT. Il semble certain que les États-Unis réclameront à Genève des réductions tarifaires plus étendues et plus marquées que celles que le Canada avait proposées à Tokyo. Selon des sources américaines, l'offre du Canada, fondée essentiellement sur une proposition suisse, ne pourra être acceptée par les États-Unis. Quelle sera la réaction du Canada aux réductions plus fortes que les siennes que proposeront les États-Unis?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le député se rappellera que l'hypothèse de travail adoptée au début des négociations était, je crois, une réduction moyenne pondérée de 40 p. 100, sauf erreur. Je crois que les Américains avaient déjà réclamé des réductions supérieures à 40 p. 100, mais les négociations se poursuivent depuis lors. La participation du Canada à ces négociations est fondée sur cette hypothèse.

Pour l'instant, on en est à l'étape des propositions et contre-propositions. Il est impossible de déterminer si les propositions avancées seront acceptées ou donneront lieu à des formules de réciprocité qu'il faudra bien finir par adopter. Je rappellerai que, lorsque le vice-président, M. Mondale, nous a rendu visite, il a déclaré, à propos des échanges commerciaux, que les États-Unis avaient soumis une proposition qui répondrait passablement aux objections du Canada, surtout dans le domaine des négociations par secteur.